

Lettres d'une Marraine à sa Filleule.

(SUITE.)

Dans le cas particulier dont il s'agit, je me hâte, ma chère enfant, de vous prévenir que vous ne pouvez donner suite au projet charmant qui a pris naissance dans l'esprit inventif de madame D. Elle veut aller avec vous, en domino, au bal de l'Opéra, y attirer M. de Guymont, en employant son mari, et s'amuser de son étonnement en se voyant si bien *intrigué*. Je me porte garante de l'étonnement qu'il éprouverait en une semblable aventure; mais je vous affirme en même temps que sa peine surpasserait sa surprise. Voyez si j'ai eu raison de trembler en lisant votre lettre! Cette personne, que vous connaissez à peine, a déjà eu assez d'influence sur vous pour vous décider à avoir un secret vis-à-vis de votre mari. Elle a su vous inspirer le désir d'aller vous mêler à cette foule inconnue et à faire cent mensonges pour vous rendre à ce bal que vous ne devez connaître que de nom! Hélène, prenez garde; cette pente est dangereuse, quoi qu'on puisse vous dire à ce sujet, souvenez-vous que vous ne pouvez jamais faire à votre mari un mensonge qui soit *innocent*, et qu'un mystère quelconque peut entraîner mille conséquences fâcheuses que vous ne pouvez prévoir d'avance. Lors même que vous seriez assez heureuse pour les éviter, pensez-vous qu'il ne soit pas infiniment dangereux de vous familiariser avec des habitudes de *cachotteries*, avec des détours qui peu à peu ternissent la conscience et lui enlèvent sa pureté? Le monde ne se trompe pas aussi souvent qu'on le prétend dans les jugements sommaires qu'il porte: une seule action du genre de celle que madame D. vous conseille suffit pour faire perdre cette *fleur* de considération, si je puis m'exprimer ainsi, qui préserve toutes les actions d'une femme contre les mauvaises interprétations et donne à son existence cet éclat doux et puissant qui appartient à la franchise du caractère et au sentiment net et défini des devoirs qui lui incombent. Le passe-temps proposé par madame D. a pour moindre défaut celui de dénoter la frivolité de l'esprit et de l'existence: vous voyez que le plaisir que vous en retireriez ne saurait balancer les inconvénients qui en seraient la conséquence; vous voyez que le monde aurait raison de blâmer tout au moins cette frivolité chez des femmes qui doivent avoir un

autre but que celui de s'amuser. Je souhaite vivement, ma chère enfant, que vous brigüiez une autre réputation que celle d'être une femme *amusante*; on s'amuse en effet avec certaines femmes, on s'amuse d'elles surtout plus souvent qu'elles ne le pensent: on ne les estime pas, et elles inspirent une méfiance et une inquiétude justifiées par leurs habitudes moqueuses.

Je vous connais assez pour ne pas insister davantage; je sais que ma prière suffira, et que vous abandonnerez sans retour ce projet qui m'a si fort troublée que je ne puis consacrer aujourd'hui à Aline le paragraphe que je lui destinais.

A bientôt.

IX.

Je suis ravie, ma chère enfant, de la confiance que je dois à votre affection; cette confiance vous commande, me dites-vous, la plus parfaite soumission envers moi; or, comme je n'ai plus la moindre autorité à revendiquer sur vous, il est bien certain que je dois attribuer votre docilité uniquement à l'amitié que vous me conservez. Mais il ne faut point dépasser les limites que je vous ai indiquées; il ne faut pas que votre zèle juvénile vous entraîne à prendre des décisions incompatibles avec la dignité, et peut-être aussi la prudence; en un mot, il ne faut pas, après avoir été trop vite et trop loin dans vos rapports avec madame D., revenir trop brusquement sur vos pas, et provoquer une rupture; je ne sais rien de plus funeste au repos et à la considération que les ruptures éclatantes, et en certaines occasions ces ruptures sont tout à fait inconciliables avec la prudence qui doit régler toutes nos actions: il est toujours humiliant d'avoir manqué de discernement au point de se lier intimement avec des personnes dont le caractère offre peu de garantie, et lors même que l'on n'aurait personnellement aucun tort à se reprocher envers elles, on aurait toujours vis-à-vis du monde le tort d'avoir manqué de clairvoyance ou de délicatesse, en établissant des rapports dont l'estime était exclue. Il est impossible, en effet, qu'une rupture ait lieu entre personnes également sensées et honorables, car il faut des raisons graves pour motiver une semblable détermination, qui, au contraire, est